

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 08 AVRIL 2016

ORDRE DU JOUR : Vote des taux – Vote du budget – Questions diverses

PRESENTS : CETTOLO Serge, DUTOUR Christian, IDRAC Marie-Dominique, CENSIER Carole, DECHERY Thierry, OLIVE Yves, SABATIER Laurent, ZANET Eric, CAPPELLARO Nathalie, ULIAN Martine, BEGUE Alain.

ABSENTS : aucun

Début de la réunion : 20h38

Approbation du compte rendu précédent

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

Vote du budget – Vote des taux

Le Conseil Municipal n'augmentera pas les taux cette année. Voté à l'unanimité.

SUBVENTIONS : Les subventions sont votées à l'unanimité comme l'année précédente

FONCTIONNEMENT DEPENSES/RECETTES : 188.997 €

INVESTISSEMENT DEPENSES/RECETTES 83.569 €

Les travaux au cimetière sont reportés pour cette année.

Adhésion de la commune de Saint-Martin-Gimois au Syndicat Intercommunal de la vallée de la Gimone

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité l'adhésion de la Commune de Saint-Martin-Gimois (32450) au SIAA.

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à partir du 1^{er} juin 2016, nous dépendrons de l'arrondissement de CONDOM. Tous les documents seront à envoyer à CONDOM.

COMMUNAUTE DE COMMUNES : Martine ULIAN nous fait un résumé de la réunion à la communauté de communes :

Cette dernière prévoit d'acquérir : 2 tracteurs débroussailleuses

Un bâtiment pour la SPA devrait être construit à Ordan Larroque. Les communes continueront à verser une cotisation à la SPA. A partir de 2017, les communes devront payer 1.20 par habitant. La communauté de communes ne voulant pas adhérer à la SPA.

Martine nous fait également part, pour information d'une société « DROHE » qui recycle les pneus à Labastide Inard (31). Il sera intéressant de se regrouper pour profiter d'une récupération à des prix intéressants.

SICTOM : Laurent SABATIER nous fait le résumé de la dernière réunion du Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Gimone :

La commune de Saint-Martin-Gimois (32450) a demandé son adhésion au Syndicat. La commune doit délibérer pour accepter son adhésion. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

En 2017, les syndicats fusionneront afin de réduire les coûts de fonctionnement.

TRAVAUX À FAIRE DANS LA COMMUNE : Thierry DECHERY a fait le tour du village et recensé les travaux à effectuer.

Il y a une coulée de boue en bas de l'Arcadèche. Il conviendra de faire venir un tractopelle.

Il y a un arbre à couper au même endroit.

Il faudra finir le regard en face de chez SCOTT. Au niveau du château, Route de Sirac, il y a une buse à moitié bouchée. Il conviendra de la déboucher

Chez Martine ULIAN, il y a un tuyau dans la buse. La propriétaire devra enlever le tuyau et mettre aux normes.

Il conviendra de refaire les fossés sur la route de Sirac.

Route d'Encausse, il y a un tuyau de tout à l'égout qui sort directement dans le fossé, rejetant les eaux des toilettes directement dans le fossé. Toujours Route d'Encausse, il y a des branches mortes à couper. Il faudra combler les trous dans les deux virages.

Il faudra nettoyer le cimetière.

Prochain conseil le mercredi 11 mai à 20h30 - Fin du conseil : 23h45

Les prochains conseils Municipaux se tiendront les deuxièmes jeudi du mois à partir du mois de juin.